

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 14 juin 2019

Salle Sainte-Claire, 21 rue de Dieppe, Mulhouse Bourtzwiller

1. Mot d'accueil du président :

Yves Moulin souhaite la bienvenue aux présents, adhérents, donateurs, représentants d'associations amies, sympathisants et résidents de Cent pour Un.

2. Approbation du PV de l'AG du lundi 18 juin 2018 : à l'unanimité.

3. Rapport moral :

Le président demande un moment de recueillement à la mémoire de Marinette SCHMITT, notre vice - présidente qui nous a quittés en ce début d'année, et avec qui nous continuons de partager les valeurs de justice et de fraternité.

Merci aussi pour son accueil à la Communauté de la Paroisse des Ponts qui nous héberge régulièrement pour des rencontres.

Le président rappelle que l'association vient de terminer sa sixième année d'existence, et a atteint une envergure que nous n'avions pas imaginée. C'est grâce à l'engagement et au soutien des bénévoles, adhérents et donateurs que cela a été possible. Merci à tous.

Pendant cette année 2018, 9 familles ont obtenu un titre de séjour. Nous nous en réjouissons, mais le chemin jusqu'à leur autonomie reste long. Pour certains, l'évolution est commencée, pour d'autres, les choses sont plus difficiles du fait des méandres des administrations diverses, mais aussi concernant la recherche d'emploi. L'important est que l'espoir est là. Déjà 80 personnes ont atteint cette autonomie depuis les 6 années de notre existence.

L'accompagnement par les membres de l'association reste cependant fondamental.

Une reconnaissance aussi pour les familles accueillies. Elles participent et s'investissent à tous les moments où cela est nécessaire ; des déménagements, rencontres mensuelles, surveillance de sa consommation d'eau et d'énergie, actions de solidarité ou d'aide avec d'autres associations, et de plus en plus, participation financière aux charges les concernant.

Un autre point très important : le site internet qui a été entièrement renouvelé cet été. Vous y trouverez toutes les informations concernant l'Association.

Perspectives

La nouvelle loi « Asile et Immigration » comporte de nombreux articles liberticides qui accroissent énormément les dispositifs de contrôle et d'enfermement des migrants, sans tenir compte de leur dignité, et aux antipodes d'une quelconque fraternité.

Il nous faut aussi garder à l'esprit cette autre perspective qui va se poser à nous et au pouvoir législatif : celle qui allie l'immigration et l'environnement, les « réfugiés climatiques » qui, à l'heure actuelle des règlementations (Convention de Genève de 1951) ne méritent pas le nom

officiel de « réfugiés ». De plus en plus de personnes seront amenées à quitter leur terre pour trouver un endroit où vivre. On estime leur nombre à 250 millions en 2050.

Les politiques migratoires de notre pays ne sont pas à la hauteur des enjeux de notre planète. Elles se focalisent sur la protection des frontières, plutôt que celle des personnes.

Pourtant, les migrants peuvent être considérés comme une chance pour les pays qui les accueillent. En conclusion, Yves cite une phrase de Michel Serres : « Nous n'avons jamais vécu en démocratie dès le moment où nous laissons vivre à côté de nous des hommes détruits par la plus grande pauvreté. »

4. Intervention d'une dizaine de jeunes de l'association sur leur scolarité

Ce qui est ressorti de ces interventions, c'est le rôle décisif de l'école dès le début, dans l'apprentissage de la langue d'abord, dans tous les autres apprentissages ensuite, mais aussi dans l'insertion dans notre société et dans l'ouverture au monde. La dernière participante, qui n'a pas eu accès à l'école ou l'université parce qu'arrivée à 19 ans, après l'âge de l'obligation scolaire, a été particulièrement émouvante, exprimant à quel point cette sorte de rejet l'affecte, et à quel point elle est résolue à s'inscrire à l'université dès que ce sera possible « même si elle doit attendre d'avoir 60 ans » !

5. Rapport d'activité

Marie-Odile et Françoise rappellent qu'en décembre 2018, l'association logeait 28 familles (presque 120 personnes), et soutenait partiellement 5 autres familles.

Sur ces 28 familles, neuf avaient obtenu le droit au séjour et au travail. Les parents avaient commencé les démarches auprès de la CAF et la recherche d'emplois. Certaines commençaient à participer au paiement de leur loyer ou de leurs charges.

Cette année a été une année de crise. Les difficultés financières apparues début 2018 (après une année 2017 terminée sur un solde largement positif) nous ont amenés à ne plus intégrer personne dans le dispositif jusqu'à ce que la situation financière soit assainie, et à devenir plus rigoureux dans notre fonctionnement.

1. Fonctionnement de l'association

- Le CA se réunit tous les mois, et différentes autres rencontres ont lieu.
- Réunion de suivi des familles, une fois par mois, pour traiter les problèmes courants.

Participants : les référents des familles et si nécessaire les responsables de certains réseaux (sur leur demande ou celle de l'association)

- Le 30 avril, un groupe de travail sur la situation financière (déficit important trois mois de suite) s'est réuni, prolongé le 14 juin par une **journée de réflexion**, dont les orientations ont été très rapidement appliquées.
 - Mise en place d'une cellule de crise qui se réunit en cas de problème urgent (deux fois en 2018)
 - Organisation de rencontres de quelques membres du CA
- avec des familles déjà régularisées mais encore à notre charge, pour tenter d'accélérer leur accès à l'autonomie, et en particulier les aider à entrer dans un processus de recherche d'emploi plus efficace.
- avec les responsables des réseaux les plus déficitaires, ce qui a conduit plusieurs d'entre eux à trouver des solutions pour résorber leur déficit.

- avec quelques familles déjà sorties du dispositif, mais ayant bénéficié d'un prêt de notre association, non encore remboursé.
 - Rencontres des responsables de réseaux, une fois par trimestre.
 - Relecture de pratique, une fois par mois.
 - Collaboration avec d'autres associations : AADA, LDH, Cimade, Collectif Urgence Welcome, Secours populaire, les Restos du cœur, Caritas, Jatanava.
 - Soutien au groupe « jeunes sans frontières ».

2. Gestion des appartements.

Bien qu'aucune nouvelle famille n'ait été accueillie, nous avons dû chercher dans l'urgence quatre appartements : pour cause de maladie grave, nous avons fait déménager une famille du 3^e étage au RDC, car l'escalier était devenu un obstacle insurmontable pour la malade. Pour cause de voisinage dangereux, deux autres familles ont dû être évacuées d'un immeuble. Et pour cause d'insalubrité (suite à une fuite d'eau à l'étage au-dessus et à l'inaction du propriétaire) une quatrième famille a dû changer de logement. Cela nous a obligés à payer double loyer pour deux de ces appartements.

Nous avons procédé à la vérification des contrats d'entretien des chaudières, et pour le reste, nous n'avons eu que les petits ennuis habituels.

3. Accompagnement des familles

C'est un accompagnement vers l'autonomie, dans une relation d'égal à égal.

- Accompagnement collectif : c'est lors des rencontres mensuelles des résidents que s'organise leur participation aux activités de l'association (préparation de salles et de buffets, interventions lors de fêtes ou manifestations diverses, etc.) Nous leur donnons aussi diverses informations (sur les économies d'énergie et d'eau, sur les activités pour les enfants) et cette année, nous leur avons fait part de nos difficultés financières.
- Accompagnement individuel : dans la mesure du possible il est assuré par le réseau de soutien, mais pour plusieurs familles ce sont des membres du CA qui doivent l'assumer dans la mesure de leur disponibilité. Les référents des familles se réunissent une fois par mois. Si nécessaire, on organise une rencontre individuelle entre un résident (ou un couple) et quelques membres du CA.

Cet accompagnement est très lourd en ce qui concerne les familles régularisées. Nous souhaitons qu'elles accèdent à l'autonomie financière le plus rapidement possible, mais les dossiers CAF et CMU peinent à se mettre en place. Pour certaines, la recherche d'emploi est compliquée. Nous constatons qu'entre l'obtention du droit au séjour et une pleine autonomie, il peut s'écouler plus d'un an.

Activités partagées entre résidents et bénévoles

- De février à juin, un groupe de travail d'une dizaine de résidents animé par des membres du CA a préparé une intervention lors du concert du 25 mars, puis élaboré un texte-témoignage présenté au CA 2018.
- En mai, participation à la rencontre œcuménique KIRK.
- Avant la rentrée, opération « matériel scolaire » avec le Secours Populaire.
- En novembre, participation de plusieurs résidents à une rencontre du GAIC.
- Le 24 juin, promenade dans les environs de Mulhouse.

4. Information et communication

- Deux numéros des *Échos* (janvier et septembre), plus le numéro de janvier 2019 préparé en décembre. Nous avons cherché à rendre cette lettre d'information plus précise et plus riche, pour qu'elle reflète mieux notre activité.
- L'appel à dons a été remplacé par un flyer, plus attrayant et plus concis.
- Un « roll-up » a été élaboré, permettant de montrer qui nous sommes d'un coup d'œil.
- Le site internet a été entièrement renouvelé.
- Des rencontres festives ont permis à la fois de rencontrer le public et de récolter des fonds :
Le 11 mars, journée solidaire de la Pastorale des migrants (220 participants).
Le 25 mars, concert de la Chantoillotte, chorale de Besançon, à l'église St-François d'Assise.
Le 30 juin, repas solidaire organisé à notre intention par nos amis de Bourbach le Haut, plusieurs résidents et membres du CA y ont participé.
En décembre, marché de Noël dans la salle du Sacré Cœur, tandis que le marché de Noël de Kingersheim, axé sur la récupération, nous offrait ses bénéfiques.

Conclusion

Les difficultés financières ont influencé toute notre activité de l'année, qui a été placée sous le signe de la rigueur. Il fallait réagir vite et énergiquement car c'est la survie de l'association qui était en jeu. Chacun de nous a agi là où il était et en fonction de ses compétences, et c'est avec un certain optimisme que nous regardons l'avenir.

6. Rapport financier

La trésorière, Béatrice Wieser, rend accessible à tous, grâce à ses commentaires, le bilan financier de l'année écoulée et les perspectives pour 2019.

L'année 2018 a mal commencé : lors de l'AG de juin 2018, le déficit était déjà de 31 885,14 €. Au 31 Décembre 2018 : nous avons été amenés à puiser 5 668,10 euros sur nos réserves.

Le CA, alerté dès janvier, a pris diverses mesures, notamment en relançant les porteurs des divers réseaux et en stimulant la participation des résidents.

Le bilan comptable de l'année montre que la situation a été stabilisée dans la deuxième moitié de l'exercice.

Dépenses pour l'année 2018 :

Poste principal, les loyers et charges :

| | Sur l'année | Moyenne mensuelle | |
|-------------|------------------------|-----------------------|----------------|
| 2018 | 159230,47 euros | 13269,20 euros | 28 +5 familles |
| 2017 | 125672,44 euros | 10472,70 euros | 33 familles |
| 2016 | 97506,43 euros | 8125,53 euros | 25 familles |
| 2015 | 80099,40 euros | 6674 ,00 euros | 24 familles |
| 2014 | 57195,04 euros | 4766,25 euros | 19 familles |

Ce poste reste important mais a diminué à partir de Mai 2018. À noter aussi que quatre familles ont été relogées, avec une augmentation des loyers et des charges, mais avec inclusion des frais de chauffage.

La mise en place de l'APL pour les familles régularisées reste particulièrement laborieuse.

Autre poste important : les charges EDF-GDF, 37 043,62 € en 2018, contre 34 421,03 € en 2017.

La sensibilisation mensuelle des résidents sur les questions d'économie d'énergie reste d'actualité. Les résidents sont sollicités pour participer à leurs frais de chauffage.

Rappels de charges pour 2018 : 7 709,63 euros, venant de décomptes de charges annuels et de factures d'eau, les logements étant de plus en plus souvent équipés de compteurs propres.

Assurances : MAIF Collectivités : 1 193,31 € (contre 1 209,92 en 2017)

MAE : 2 195 € (contre 1 100,44 en 2017)

Les familles régularisées ou qui ont signé directement leur bail contractent une assurance multirisque à la MAE. Cela pèse sur les finances de l'association tant que les familles ne sont pas autonomes financièrement, mais cela permet une meilleure couverture et une assurance en responsabilité civile personnelle, qui n'est pas assurée par la MAIF.

Frais d'entretien des logements et d'équipement des familles : 2 458,21 € pour 2 876,98 en 2017.

Frais bancaires : 170,05 € contre 48,93 € en 2017.

Frais associatifs : 3 541,31 € incluant le coût du traiteur pour la journée Solidarité du printemps 2018 et les envois postaux aux donateurs de 512,36 €, avec le souci d'accentuer encore les transmissions par mail.

Prêts résidents et extérieurs : 7 382,73 € contre 4 472 € en 2017.

Ces prêts sont essentiellement destinés aux familles qui ont obtenu le droit au séjour. Elles doivent renouveler leurs passeports (d'où taxes et transport jusqu'aux ambassades) et surtout acheter les timbres fiscaux exigés (50+ 290+269 € par personne adulte en 2018).

Nous les avons réduits et plafonnés à partir de Mai 2018.

Poste solidarité : il permet de répondre à des besoins d'urgence plus larges que la prise en charge des résidents 100/1, de donner des coups de pouce pour les loyers, les factures EDF importantes, les timbres fiscaux, les déplacements en bus

Il permet aussi de comptabiliser (entrées et sorties) des activités d'Urgence Welcome, Collectif qui n'a pas de compte propre (430,07 euros de frais pour 2018)

Au vu des difficultés financières sérieuses durant la première moitié de l'année, ce poste a été réduit drastiquement en 2018 : 4460,50 €, contre 15 017,48 € en 2017

Recettes pour l'année 2018

Dons ponctuels de particuliers ou d'associations : 122 291,59 € (contre 128 651,04 € en 2017)

Ces dons proviennent notamment des conférences St-Vincent de Paul (7000 €) et d'Emmaüs, d'une action de solidarité organisée par Bourbach (2065 euros), de corbeilles de solidarité lors d'opérations organisées par 100/1 ou des partenaires comme la Pastorale des Migrants.

Dons sous forme de virements permanents : 83 438 € en 2018, contre 68 578 en 2017.

Participations des familles hébergées qui arrivent à contribuer à leur loyer : 10 230 € en 2018, contre 5160 € en 2017.

Notre objectif qui était d'accentuer fortement la contribution des familles a donc été atteint.

Cotisations : 605 € en 2018 (121 cotisants), contre 755 € (151 cotisants) en 2017.

Nous avons établi 438 avoirs fiscaux contre 509 en 2017 et 430 en 2016.

Remboursements des prêts résidents et extérieurs : 2400€ en 2018, contre 1020 € en 2017.

Poste Solidarités : 4575 € en 2018, contre 11 718 € en 2017.

Ce poste a été alimenté par des dons de particuliers, par la recette du Marché de Noël de Kingersheim (960 €), par un don d'Emmaus (1500 €) et par des aides ponctuelles de Conférences St Vincent de Paul et Caritas, dons le plus souvent affectés à des soutiens précis.

S'y ajoutent les entrées de manifestations d'Urgence Welcome (555 € de recettes pour 430,07 € de dépenses).

Perspectives pour 2019

Au 1^{er} Juin 2019, la stabilisation de la situation se confirme, sans dégager encore un excédent : nous sommes en attente du versement des APL pour 8 familles régularisées !

Pour ces cinq premiers mois, **nos dépenses** totales s'élèvent à **90 158,22 €** (contre 103 697,22 € en juin 2017). La moyenne mensuelle des dépenses est de **18 031,64 €** (20 739,44 € en 2017).

Pour les cinq premiers mois de l'année, nous avons un déficit de **3 183,88 €** contre **31 885,14 €** à la même date en 2018.

Au 1^{er} Juin 2019, avec **77 055,99 € de disponibilités** sur le livret épargne et le compte courant, nous disposons d'une avance de trésorerie de **4,2 mois** contre **2,6 mois** en 2018 (**4,3 mois** en 2017 et **3,6 mois** en 2016).

7. Rapport des réviseurs aux comptes

Bernard Antoine et Bernard Xolin ont procédé à la vérification des comptes.

Ils certifient la conformité du bilan et du compte d'exploitation à la comptabilité. Ils ont effectué des contrôles par sondage et constaté l'exactitude de la comptabilité, ainsi que la présence de pièces justificatives probantes pour les opérations vérifiées. Ils n'ont constaté aucune irrégularité. Ils recommandent donc à l'AG d'approuver les comptes et de donner quitus aux responsables de la trésorerie. Ils remercient la trésorière pour son travail.

8. Approbation des rapports présentés et quitus à la trésorière : à l'unanimité.

9. Réviseurs aux comptes pour 2019 : Bernard Xolin et Bernard Antoine acceptent de rester à leur poste. Ils sont réélus à l'unanimité moins une abstention.

10. Renouvellement de membres du CA :

Lucienne Durr et Chantal Fischer ont démissionné pour des raisons personnelles. Le président propose Doris Brantschen, déjà très impliquée, pour faire partie du CA, elle est élue à l'unanimité.

11. Questions diverses :

Aucune question n'est posée par les assistants, qui sont conviés à partager le verre de l'amitié.

Le Président, Yves Moulin

La secrétaire, Françoise Fruchart